

**Bulletin  
Municipal  
SENTHEIM**



**N° 41  
2004**

# Sommaire

LE MOT DU MAIRE.....	1
COMMISSION D'URBANISME ET TRAVAUX.....	2 et 3
COMMÉMORATION DU 60 <sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION.....	4
LE CORPS DES SAPEURS-POMPIERS DE SENTHEIM.....	5
CHORALE SAINTE-CÉCILE.....	6
LES ROSES D'AUTOMNE - ENFANCE DOLLER.....	7
APES.....	8
MAISON MÉDICALE DU PAYS THUR ET DOLLER.....	9
MAISON DE LA GÉOLOGIE.....	10-11
CFTVD.....	12
HISTOIRES D'EAU ET DE PONTS.....	13 à 17
APA.....	18
ÉTAT CIVIL.....	19 à 21
INFOS PRATIQUES.....	22
MAIRIE.....	23
AU FIL DES PHOTOS.....	24
VŒUX.....	3 <sup>e</sup> de couverture

# Le Mot du Maire



*Petit à petit l'oiseau bâtit son nid*

L'année 2004 qui s'achève fut riche en commémorations avec le 90<sup>e</sup> anniversaire du retour de Sentheim à la France, les soixantièmes anniversaires des débarquements en Normandie et en Provence et la libération de Sentheim le 29 novembre 1944.

Un devoir de mémoire s'impose à nous et la commune a voulu marquer ce dernier évènement de manière festive en associant les jeunes générations, ce qui est le meilleur gage de transmission de nos valeurs. Il ne faut pas que les jeunes oublient ces désastres que furent pour l'Europe ces deux conflits majeurs de la première moitié du vingtième siècle. Que les épreuves douloureuses du passé nous servent à construire notre avenir.

2005 devra nous permettre de poursuivre nos actions pour parfaire les services et les infrastructures. La halte garderie et le périscolaire sont opérationnels à la satisfaction des parents de Sentheim. Ces installations sont très demandées par les jeunes couples à la recherche de terrains de construction. Ceci augmentera tout naturellement l'attractivité de notre village et par voie de conséquence, l'arrivée de nouvelles générations de jeunes candidats à la scolarisation.

Or, nous avons depuis quelques années avec une classe délocalisée dans le bâtiment de la mairie, une situation scolaire provisoire à laquelle il devient urgent de remédier. Si tout se passe comme prévu, nous débuterons au cours du second semestre la construction de deux classes supplémentaires à l'école des Tilleuls afin de regrouper la classe actuellement délocalisée avec l'ensemble des classes. Nous y adjoindrons également un nouveau bloc sanitaire. L'avant-projet sommaire est en cours et les sommes nécessaires à la réalisation de ce projet sont conséquentes.

En ce qui concerne les voiries, la rue de la Forêt sera réhabilitée, la rue Sainte-Anne élargie afin d'augmenter la sécurité au débouché de la Grande Rue.

Ces investissements sont lourds et il fallait un jour ou l'autre se jeter à l'eau. Cela n'a pas été fait de manière inconsidérée mais en tenant compte des opportunités et des contraintes qui ne sont pas obligatoirement connues de tous.

Les investissements importants génèrent toujours des situations difficiles dans la mesure où ils doivent s'imbriquer harmonieusement dans un existant complexe. Les coûts globaux ne sont pas connus précisément à l'avance et il en va de même du montant des subventions ce qui nous incite à la plus grande prudence si nous voulons maintenir une partie de nos marges de manœuvre.

Le conseil municipal a la délicate tâche d'établir des priorités dans le cadre d'un aménagement global à long terme. Dans cette logique, il nous faut reporter d'autres investissements qui pour certains sembleraient prioritaires.

Continuons donc, petit à petit, jour après jour, dans la mesure de nos moyens, à construire ensemble un espace où il fasse bon vivre et où chacun puisse s'épanouir.

*Bonne et heureuse Année 2005*

Guy JORDY

# Commission d'urbanisme et travaux

La commission d'urbanisme se réunit toujours aussi régulièrement que possible. Celle-ci est composée par des représentants du conseil municipal (M. le maire, les 4 adjoints, des conseillers dont fait parti la présidente de la commission) ainsi que des habitants du village qui en avaient fait la demande.

Cette commission se réunit les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> lundi du mois.

## **Ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas :**

### **Vous avez vu :**

- La suite des gros travaux due à l'installation du réseau Gaz de France.
- Les travaux d'enfouissement des réseaux secs dans différents quartiers (éclairage, téléphone, câble).
- Les nouvelles structures de jeux de la petite enfance.
- De nouvelles constructions de maisons individuelles.
- Des panneaux routiers pour plus de sécurité.

### **Vous n'avez pas (encore ) vu :**

- Des travaux déjà en cours ou qui débuteront sous peu et qui ont été étudiés en commission.
- L'école élémentaire «Les Tilleuls» sera pourvue de deux classes supplémentaires, de nouveaux sanitaires, d'un nouveau préau ; le chauffage actuel sera remplacé par un nouveau chauffage au gaz (plus propre et moins polluant).
- Dans le secteur de la rue Sainte-Anne, le transformateur à l'angle de la rue Sainte-Anne et de la Grand-Rue sera déplacé, ce qui permettra l'élargissement de la rue Sainte-Anne et une meilleure approche pour le nouveau lotissement.
- Il est prévu d'installer le chauffage au gaz à l'AMOS et à l'Espace Schuffenecker.
- Un verger sera créé près de l'étang Marcel.

Pour vous donner une idée de ce que la commission a étudié de janvier 2004 à novembre 2004 et a ainsi permis de construire, rénover etc.

### **Dossiers et demandes de permis :**

- 6 constructions de maisons individuelles.
- 21 demandes de rénovations, agrandissements, modifications.
- 4 immeubles collectifs.
- 6 garages, hangars, murets etc.
- 3 piscines.
- Etudes de différents travaux de voirie.
- Etudes de différents travaux nécessaires dans les bâtiments communaux (écoles, mairie, presbytère, Amos, espace Schuffenecker...).

# Commission d'urbanisme et travaux

## Les déclarations de travaux exemptés de permis de construire

Ils sont exemptés de permis de construire, mais ils doivent être impérativement déclarés à la mairie.

Nous nous sommes rendus compte de nombreuses irrégularités cet été, en parcourant les rues de notre village : pas de demandes pour de nouveaux Velux, d'un petit abri de jardin, d'un changement de façade... et j'en passe !

## Vous devez faire une déclaration de travaux exemptés de permis pour :

- Modification de toitures, ouvertures, vitrines, devantures.
- Des murs de plus de 2 m de hauteur.
- Des piscines enterrées ou celles en surface si leur diamètre dépasse les 4,50 m hors-sol.
- L'adjonction d'un balcon, d'un abri de jardin, d'un garage etc. dont la surface ne dépasse pas 20 m<sup>2</sup> au sol.

**Pensez à vos enfants, à propos des piscines** : elles doivent être sécurisées. (Alertes électroniques, couvertures rigides, clôtures fermées à clé, etc.)

Pour le bien-être de tous, certaines règles sont à respecter : cela évite bien des désagréments, tels que querelles de voisinages, accidents, énervements... Notre village doit être un endroit où il fait bon vivre. A nous tous de nous en donner les moyens !

Françoise NAEGELEN  
Présidente de la commission d'urbanisme

## **N.B. Nous nous permettons d'insister sur le fait que :**

*Les déclarations de travaux doivent être accompagnées de **trois exemplaires** du projet et des pièces complémentaires.*

*Les demandes de permis de construire doivent être accompagnées de **quatre exemplaires** du projet et des pièces complémentaires.*

# Commémoration du 60<sup>e</sup> anniversaire de la Libération de Sentheim

29 novembre 1944 – 60 ans plus tard, le dimanche 28 novembre 2004, la population de Sentheim s'est retrouvée autour du monument aux morts afin de commémorer le 60<sup>e</sup> anniversaire de la libération du village.

A cette occasion, le maire Guy JORDY a eu le plaisir d'accueillir de nombreuses personnalités dont les sénateurs Hubert HAENEL, Michel DREYFUS-SCHMIDT, le député Jean-Luc REITZER, le Conseiller général Jean-Luc REITZER, Roger GAUGLER délégué général du Souvenir Français, Etienne HAFFNER président départemental de l'UNC, Roger ZERRINGER vice-président UNC du sous-groupe de Thann, François SCHERR directeur de l'ONAC ainsi que Jean-Pierre BALLOUX sous-préfet de l'arrondissement de Thann. Le maire avait invité les enfants de l'école élémentaire à se joindre à la cérémonie et c'est après avoir donné lecture de la liste des victimes civiles et militaires du dernier conflit que ceux-ci ont entonné la *Marseillaise*.

Au son de la clique des sapeurs-pompiers de Bourbach le Bas et de l'Harmonie de Guewenheim, suivies des membres de l'UNC, le cortège prit ensuite la direction de la gare de Sentheim où eut lieu la pose d'une plaque à la mémoire des cheminots morts aux combats. En effet cette plaque a été démontée et entreposée à la mairie lors de la désaffectation de la gare en 1971, il était donc normal qu'elle retrouve sa place initiale dans ce lieu qui reçoit aujourd'hui de nombreux visiteurs grâce au train touristique. C'est donc René Schneider président du CFTVD, arborant pour cette occasion sa croix de la Légion d'Honneur, qui accueillit tout ce monde, et le député Jean-Luc Reitzer procéda à la pose de la plaque à l'aide d'un tournevis rouge de collection frappé des armes de la SNCF.

Lors des différentes allocutions le sénateur du Territoire de Belfort Michel Dreyfus-Schmidt remercia le maire de l'avoir invité à Sentheim, village où son père Pierre Dreyfus-Schmidt, ancien maire de Belfort, fut fait prisonnier le 19 juin 1940 alors qu'il tentait de retenir l'ennemi.

Tout au long de la journée la Commission communale «Archives et Patrimoine» proposait également une exposition de photos et documents sur les guerres de 14-18 et 39-45 ainsi que la visite de l'ancien

central téléphonique datant de 14-18 (au niveau de la 2<sup>e</sup> station du chemin de croix) et qui avait abrité la population lors de la bataille du 19 juin 1940. Une messe du souvenir célébrée par l'abbé Frédéric Martin avait également eu lieu le samedi soir au cours de laquelle plusieurs enfants ont déposé au pied de l'autel des roses rouges en mémoire de tous les Sentheimois arrachés à leurs proches pendant cette tragique période.

Martine BISSLER



Les petites Alsaciennes



Le sénateur Michel Dreyfus-Schmidt,  
M. le sous-préfet Jean-Pierre Balloux,  
le sénateur Hubert Haenel  
devant le monument aux morts

# Le corps des sapeurs-pompiers

Le corps des sapeurs-pompiers de Sentheim regroupe actuellement 2 femmes et 14 hommes dont la moyenne d'âge est de 29 ans.

## Il est composé de

- 2 Sous-officiers,
  - 7 caporaux, caporaux-Chef,
  - 7 Sapeurs,
- ainsi que d'un médecin capitaine et de deux jeunes sapeurs-pompiers (JSP).

## Afin d'intervenir dans de bonnes conditions le corps est équipé :

- d'un Véhicule de Première Intervention (VPI)
- d'un Véhicule Tous Usages Léger 4 x 4 (VTULE HR)
- d'une moto-pompe (MPR)

Les interventions effectuées de janvier au mois d'octobre 2004 représentent 122 heures pour 56 sorties.

Pour parfaire leur formation les pompiers participent régulièrement à différents stages, recyclages ou spécialisation soit un total de 490 heures de janvier à octobre.

Cette année la Commune a doté le Corps d'un véhicule léger, un Kangoo 4 x 4 que l'amicale des sapeurs-pompiers de Sentheim a équipé avec du matériel de secourisme, pour un montant de 3 000 €. Cette acquisition permettra aux pompiers locaux de mettre en place «le prompt secours», c'est-à-dire qu'ils pourront intervenir rapidement, en équipe, avec du matériel adéquat sur un malaise ou un accident.

Adjudant Marc ALTER  
Chef de Corps



# Chorale Sainte-Cécile

## DU SEL AU CHARBON OU DE L'ORDINAIRE DES JOURS

Extrait des entrailles de la terre ou des marais salants des bords de mer, utilisé en cuisine, les vertus du sel (certes avec des consistances et des propriétés différentes selon les gisements) permettent d'améliorer, de dégager des propriétés, d'apporter saveur aux aliments, d'agrémenter le bien-être.



Le sel est à cet égard, aussi signe de partage, de solidarité, de vie. La Chorale fidèle à ses engagements a ainsi ouvert le calendrier de l'année 2004 par un concert au profit de la LIGUE CONTRE LE CANCER et ce à WITTELSHEIM, dans le bassin potassique.

Ce fut un intense moment de célébration avec les personnes et associations engagées contre cette maladie, et de fraternité avec le monde de la mine.

Le succès fut au rendez-vous. Il constitua en quelque sorte le tremplin pour entrer en carême, préparer les fêtes de Pâques, de l'Ascension, de Pentecôte, des communions, sans oublier l'ordinaire des jours : les messes dominicales, les mariages, les décès.

L'été n'était pas encore entamé qu'il fallut songer à ouvrir un nouveau registre, en effet le livret du SANTA SHOW vint à point pour occuper les vacances, et d'entrée, les répétitions sonnèrent l'heure de la rentrée, qui plus avec le supplément pour les décorateurs les séances hebdomadaires de préparation des décors dont le cadre, chaque année, relève la saveur du texte.



Le rideau du SANTA SHOW tiré, on se prête à de nouvelles disponibilités en l'occurrence la fête des personnes âgées et pense au concert de décembre 2005.

Car ainsi est faite la vie de ce chœur : dans les coulisses des feux de la rampe, il y a le travail intense, sinon au noir, du moins à l'ombre du clocher et des murs où, sans pour autant s'y replier, la chorale s'active discrètement pour la paroisse, la communauté, le village.

Après onze années de bons et loyaux services, M. Gilbert STEMPFEL a cédé sa place de Président de la Chorale à M. Joseph GENSBITTEL, lors de l'Assemblée Générale du 21 janvier 2004.

René HIRTH

*Vous aimez chanter ? Rejoignez les choristes de la CHORALE SAINTE-CECILE de SENTHEIM. Les répétitions ont lieu tous les jeudis de 20 h à 22 h.*

*Un cadeau de fin d'année : le disque de la CHORALE, chez Marie HINGRE, 3 a, rue de Mortzwiller, tél. 03 89 82 50 82.*

## Les roses d'automne

Les Roses d'Automne de SENTHEIM invitent et accueillent avec plaisir toutes les personnes, et surtout les jeunes retraités, à leur après-midi de loisirs, les lundis après-midi, à partir de 14 heures. Ces après-midi sont sympathiques, avec divers jeux de cartes. On n'oublie jamais le goûter et les bonnes tartes faites maison. Venez voir, vous serez les bienvenus.



## Enfance Doller

Notre association ENFANCE DOLLER gère 3 multi accueils dans la vallée de la Doller dont une structure à Sentheim située au 27 a, Grand'rue.

Nous accueillons les enfants de 0 à 6 ans révolus dans des locaux entièrement neufs de 500 m<sup>2</sup> adaptés à chaque âge avec un maximum de 25 places du lundi au vendredi de 7 h. à 18 h 30 hors jours fériés.

Un atelier intitulé «Paroles et Couleurs» est proposé tous les matins sauf le mercredi à un groupe d'enfants (jusqu'à 12) âgés de 2 à 3 ans. Ce projet pédagogique basé sur la Dynamique Naturelle de la Parole permet à chaque enfant de ressentir, toucher et visualiser la parole et lui donne la possibilité d'évoluer à son propre rythme.

Pour tous renseignements ou inscriptions, Martine Parmentier est à votre disposition au 03.89.39.00.14.

# Association des Parents d'Elèves de Sentheim

Association, créée en 1986 par des parents de Sentheim, autonome, laïque et libre de tout engagement politique et dont tous les membres sont bénévoles.

Son rôle est de représenter les intérêts des enfants et des parents auprès des écoles de Sentheim et, si nécessaire, du rectorat.

Elle a suscité et réalisé, ou participé à la réalisation, de nombreux projets dont la création d'une bibliothèque à la maternelle, d'un espace lecture au primaire, participé financièrement à l'achat de livres, d'encyclopédies, d'ordinateurs, de CD-Rom éducatifs, de matériel pour le ski, de tabliers et autres investissements.

Elle s'investit dans des activités de loisir, broderie, lecture, bricolage, proposées aux enfants les samedis, les vacances et après l'école.

Elle assure l'accompagnement au ski et à la piscine.

Elle ouvre aux adultes, depuis cette année scolaire, un club broderie. Passionnées de cet art, contactez Cathy Parrent au 03 89 82 89 27 et rejoignez, tous les quinze jours, le jeudi après-midi ou le vendredi soir, dans la salle de l'ancien Crédit Mutuel, une équipe déjà fort sympathique.

*Un merci chaleureux de toute l'équipe à vous qui nous avez encouragés durant l'année 2004 par votre soutien et votre contribution.*

*Pour une collaboration accrue, adhérez à l'association auprès de Cécile Humbert, 03 89 82 56 33, ou Cathy Parrent, 03 89 82 89 27.*

***A tous, petits et grands, nous souhaitons une agréable année 2005.***



# Maison Médicale du Pays Thur et Doller

L'association «**MAISON MEDICALE DU PAYS THUR DOLLER**», constituée à l'initiative des médecins généralistes des vallées de Thann et de Masevaux, des cantons de Cernay et du Bassin Potassique (Wittelsheim et Staffelfelden) a ouvert début octobre 2004 une maison médicale de garde à proximité de l'hôpital de Thann, au 8, rue Saint-Jacques, 68800 Thann.

L'ouverture de cette structure s'inscrit dans une volonté de réformer le système de garde le samedi et dimanche afin d'améliorer la prise en charge des patients.

En effet, à partir de novembre 2001 une prise de conscience générale avec comme point culminant le mouvement de révolte qui a gagné la majorité des médecins généralistes début 2002 a mis en exergue un des problèmes majeurs de notre profession : **la permanence des soins (PDS)** et son organisation obsolète au vu de la démographie médicale décroissante en milieu rural et semi-rural et ici tout particulièrement dans les vallées de Masevaux et de Thann.

Or la carence en médecins peu perceptible à ce jour, va très rapidement entraîner, au vu de l'âge actuel des médecins des vallées et de l'absence prévisible de remplacements, une impossibilité physique de continuer à assurer en plus de leurs activités de la journée, les gardes de nuit et de week-end. Assurer des soins de qualité à toute heure du jour et de la nuit est le souhait de tous et en ce sens une directive européenne interdit à tout médecin salarié de travailler plus de 48 h par semaine et impose un repos compensateur après une garde de nuit.

Pour le médecin généraliste rien de tout cela, puisque au contraire, il nous est demandé d'enchaîner semaine de travail (60 h en moyenne selon les données officielles) et garde de nuit sans repos compensateur. Qu'en est-il de la qualité des soins dans ces conditions ?

Aussi, seule une nouvelle organisation peut permettre de continuer à assurer cette **mission de santé publique** dans de bonnes conditions de sécurité pour tous.

Un **cabinet médical** sera donc ouvert les samedis, dimanches et jours fériés, toute la journée (de 9 h à minuit), puis chaque soir en semaine, si l'évolution le permet, assurant ainsi une performance des soins de qualité et offrant sur le même site, une alternative aux structures hospitalières engorgées par un afflux de patients dont beaucoup, nous le savons, relèvent de notre compétence.

Pour avoir accès au cabinet médical **il est impératif que le patient ait téléphoné au 15.**

Il s'agit d'une garde de **médecine générale** qui s'adresse aux pathologies habituellement rencontrées dans ce cadre et qui permet d'assurer une consultation de premier niveau, semblable aux consultations de médecine générale de jours ouvrés mais, qui ne saurait constituer un dispensaire.

Cette nouvelle organisation demande un effort de tous, tant médecin que patient, mais apparaît comme la seule solution afin d'assurer la pérennité d'un système de garde dans nos vallées où il faut le savoir, seuls les médecins généralistes assurent la permanence des soins.

Le bureau de l'Association

# La Maison de la Géologie - Géo Vosges

## Voici quelques nouvelles de votre musée :

Depuis la dernière présentation dans ce bulletin, le musée et son sentier ont attiré plus de 3.700 personnes, soit une hausse de 5 % par rapport au chiffre donné en 2003. Ce chiffre est d'autant plus remarquable, que notre animateur permanent se trouve seul pour l'accueil depuis février 2003. L'association regrette le départ de M<sup>me</sup> Christelle Sutter après des années d'activité dynamique, mais une prolongation de son contrat était malheureusement impossible.



*Sortie en collaboration avec les Brigades Vertes : "Sur les traces du castor"*

Nous avons accueilli deux fois deux groupes scolaires dépassant les 100 personnes ! A signaler aussi la sortie des 85 sapeurs-pompiers de Wollbach, Burnhaupt et de Mengen (Allemagne), lors de leur rencontre amicale annuelle au courant du mois de mai. Comme les années précédentes, nous avons accueilli plusieurs groupes de scolaires de la Région Parisienne. Le 21 octobre, le musée et le sentier faisaient l'objet de la visite de la Société allemande de Volcanologie. Le groupe a pu se restaurer au Restaurant «La Marmite» après les efforts, le restaurant avait ouvert ses portes pour cette occasion.

Nos sorties de la saison 2004 comprenaient des «classiques» comme l'animation «Sur les traces du castor» en collaboration avec les Brigades Vertes ou encore des sorties dans le massif du Rossberg (en collaboration avec la ferme-auberge «Les Buissonnets» à Bourbach-le-Haut»). Avec notre antenne dans la Bas-Rhin, nous avons organisé deux sorties au Champ-du-Feu. Au cours de l'été, des sorties guidées sur le sentier géologique ont été organisées en collaboration avec l'Office de Tourisme de Masevaux pour permettre aux touristes de découvrir notre patrimoine géologique exceptionnel. Au programme également : les chutes du Rhin en Suisse, les volcans du Hegau en Allemagne et des sorties «astronomiques» (observation d'étoiles filantes, etc.). Pendant la période hivernale à venir, nous organisons des sorties en collaboration avec l'université populaire de Colmar (ALEP).

Les animations scolaires proposées par Laurent Neyton ont vu la création de maquettes de dinosaures et des moulages d'ammonites.

Nos séminaires mensuels ont porté sur des sujets aussi différents que «Les origines de la Vie» ou encore sur le patrimoine minier de la région.

Plusieurs membres de notre association ont été sollicités pour donner des conférences dans des établissements scolaires ou lors des congrès en France et à l'étranger.

La venue d'un stagiaire, Emilien Oliot, jeune géologue de Nancy, nous a permis de garder le musée ouvert pendant les vacances bien méritées de Laurent Neyton.

# La Maison de la Géologie - Géo Vosges

Enfin, depuis mars 2004, l'association a élu un nouveau président : Matthias Geyer est géologue, de nationalité allemande et domicilié à Freiburg, marié (avec une Bretonne !) et ses deux enfants fréquentent les écoles bilingues à Freiburg. Le nouveau président est assisté par les vice-présidents Pierre Fluck et Daniel Muller. Par l'élection d'un «étranger», l'association a voulu souligner son esprit d'ouverture et de collaboration, car la géologie ne s'arrête pas à la frontière...

Dans notre boutique vous pouvez acquérir des cartes postales, des brochures et des livres portant sur la géologie et le patrimoine minier. Peut-être une idée de cadeau pour les fêtes à venir ?

En tant que membre de notre association (seulement 10 € pour 2005) vous bénéficiez des tarifs réduits pour la plupart des excursions proposées !

Notre programme et nos propositions vous intéressent ? Tout est affiché sur notre tableau d'information devant le musée et si vous disposez d'un accès Internet, vous pouvez consulter notre site <http://sentheim.geologie.free.fr>.

Nos heures d'ouverture sont les suivantes : du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mai de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h et du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre de 10 h à 12 h et de 13 h à 18 h.

Pour toutes vos questions, n'hésitez pas à nous contacter par courrier électronique : [maison-geologie.sentheim@wanadoo.fr](mailto:maison-geologie.sentheim@wanadoo.fr) ou par téléphone au 03.89.82.55.55.



*Exemple de maquette  
réalisée lors des animations scolaires*

# CFTVD Chemin de Fer Touristique de la Vallée de la Doller



## Saison 2004 :

La saison 2004 du Chemin de Fer de la Doller s'est terminée par le désormais traditionnel train de Noël et son exposition de jouets anciens à la gare de Sentheim. Cette saison a été satisfaisante en terme de fréquentation. Les manifestations ont été nombreuses, nous avons accueilli durant la saison, une quinzaine d'artistes qui ont exposé dans la gare. Le mois de juin a débuté par le train du jazz avec la participation de plusieurs groupes renommés qui ont animé une soirée dans la halle de la gare de Sentheim. Les mois de juillet et août ont accueilli les trains western dont le succès débordant est devenu grandissant.

Nous avons également organisé les trains découverte du mercredi combinés avec visite de la ville de Masevaux, de la ferme de l'Entzenbach, et du Ballon d'Alsace et tout cela en bus affrété par l'Office de Tourisme de Masevaux.

Durant la première semaine du mois d'août nous avons reçu les participants de la semaine fédérale du cyclotourisme de Cernay, les circulations vapeur ont été quotidiennes.

Le mois de septembre et sa traditionnelle journée du patrimoine, et l'atelier vivant de l'artisanat d'art où de nombreux artisans ont animé la halle de Sentheim par leur savoir-faire.

Le train Halloween du 31 octobre fut un succès, nous avons fait appel cette année aux «Bâtisseurs de Thann» pour assurer l'animation de cette journée.

## Projet 2005 : La locomotive Henschel Mallet.

Le Chemin de Fer de la Doller possède une locomotive à vapeur construite en 1911 par la firme Henschel à Kassel en Allemagne. Elle est l'unique rescapée de son type en France, elle a assuré durant toute sa carrière l'exploitation voyageur et marchandise du Chemin de Fer Avricourt - Blâmont - Cirey en Meurthe-et-Moselle.



Celle-ci a la particularité d'être à quatre cylindres et son châssis est articulé, ce procédé a été inventé par un ingénieur français Anatole Mallet. De par sa rareté elle a été classée monument historique. Nous avons entamé sa restauration depuis de nombreuses années. Elle se trouve actuellement aux Ets CFTA à Gray en Haute-Saône. La chaudière et la carrosserie ont été reconstruites à l'identique. Le châssis et les essieux ont été entièrement restaurés pièces par pièces.

La restauration de cette locomotive est actuellement dans sa phase finale. Sa mise en service sur la ligne Cernay

Saint-André - Sentheim est prévue pour la saison 2005.

Une sortie a été organisée conjointement par la Communauté de Communes de la Doller et le Chemin de Fer de la Doller aux Ets CFTA à Gray, avec une délégation d'élus, pour voir la locomotive en cours de remontage.

Le président du Chemin de Fer de la Doller, son conseil d'administration et l'ensemble des membres présentent au Sentheimois leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Frédéric HORNY

# Histoires d'eau et de ponts

## **L'eau a été le nerf de l'économie au début du XIX<sup>e</sup> siècle**

En ces temps reculés, la force hydraulique servait à actionner des moulins à eau de Sentheim et la rue du Moulin ou le lieu-dit «Muehlematt» attestent encore de cette activité aujourd'hui disparue.

A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle existaient à Sentheim, deux moulins et un billot à tan.

L'industrie textile prendra le relais et le jeune Louis Bian rachètera en premier lieu le moulin Hartmann c'est-à-dire le moulin du bas pour le transformer en filature. La gentilhommière associée est devenue après transformation, le juvénat actuellement propriété de la Communauté de Communes en attente de réhabilitation ou de destruction.

Qui dit moulin dit canal, qui dit canal dit cours d'eau pour alimenter ce canal et qui dit cours d'eau dit automatiquement ponts et ponceaux pour franchir ces cours d'eaux afin de garder toute la liberté de déplacement.

## **Un sobriquet trouve une explication**

Sans les ponts, il faut traverser une rivière à gué, cette manœuvre nécessite une opération délicate. La tradition orale relate que lors de cette manœuvre hasardeuse les dames de Sentheim allant chercher leurs fromages à Bourbach le Bas étaient obligées de caler leurs précieux achats dans leur cou afin d'avoir les mains libres pour relever leurs jupes pour qu'elles ne soient pas mouillées.

D'où le sobriquet de «Kasnackas» ce qui se traduit par «fromage dans le cou».

Depuis ces temps immémoriaux, beaucoup d'eau a coulé dans la Doller et Sentheim a signé une relation spéciale avec la rivière puisque pas moins de quatre ponts et passerelles la franchissent. Le canal usinier quant à lui dispose d'ouvrages plus modestes mais avec toutefois quelques spécificités.

Bien sûr Sentheim n'est pas Venise mais chaque pont a son histoire et nous essaierons de la relater le plus fidèlement possible.

Le pont qui a connu le plus de vicissitudes est incontestablement le pont des Vignes ; la nature et les hommes se sont tour à tour relayés pour l'abattre. D'autres hommes se sont unis pour le reconstruire.

## **Pont des Vignes ou Rebbrucke**

Relie l'agglomération à la rive gauche de la Doller. Il permettait l'accès aux grandes étendues de bois, prés et champs situés au nord du village et spécialement l'exploitation des innombrables parcelles du vignoble allant de l'Oberer Berg au Rollenberg en passant par le Dieben Berg et le Gaertle Berg. Il permettait également l'acheminement de la chaux extraite dans les carrières de calcaire et transformée dans le four à chaux.

La Doller peut prendre des allures torrentielles et les ouvrages des hommes ont du mal à résister aux flots tumultueux de la rivière.

## **Les ponts en bois**

Ils seront construits en chêne.

**Séance du 6 mai 1836** : Le conseil municipal (c.m.) se réunit avec effet d'aviser aux moyens de faire face à la dépense qu'occasionnera la reconstruction du nouveau pont sur la Dolleren dite Rebbrucke adjudgée en sous préfecture le deux courant moyennant 4.300 francs. Le budget supplémentaire de 1836 n'offrant que 2.000 francs pour cet objet il est proposé de couper 40 chênes secs, dépérissants et étant sur le retour au canton Nachenwald.

# Histoires d'eau et de ponts

## **Participation des exploitants de carrière à l'entretien ou la réfection des routes et ponts.**

**En 1837** lors de la délibération du 6 mai, Monsieur le maire rappelle que d'après la loi concernant les entrepreneurs ou propriétaires d'exploitation de mines, carrières ou toute autre entreprise industrielle, peuvent être obligés à des subventions particulières toutes les fois qu'un chemin sera habituellement ou temporairement dégradé par l'exploitation desdites industries.

C'est à ce titre que Monsieur le maire s'est adressé à :

Monsieur Eustache Lachner tuilier à Willer,

Martin Dollander et Didier Conrad tuilier à Bitschwiller,

et Joseph Sifferlen demeurant à Guewenheim,

tous quatre propriétaires d'une carrière de pierres à chaux au canton Silbach ban de Sentheim.

pour régler entre eux et le conseil municipal les subventions pour lesquelles ils peuvent être appelés à contribuer aux frais de la reconstruction du pont traversant la Dolleren appelé Rebrucké que la commune vient de reconstruire à neuf et profité habituellement par les susnommés pour l'exploitation de leur dite carrière.

Les susnommés s'engagent à payer à la caisse municipale le onze novembre de chaque année une somme de cent cinquante francs à commencer pour la première fois le 11 novembre 1837.

## **1859** Terrible inondation de la Doller

En fin du mois de décembre 1858 suite à des violentes pluies la plus grande partie du village est inondée jusque dans les habitations. Cette grande masse d'eau a été amenée au village par le fossé qui a été ouvert sur une grande dimension le long de la route départementale N16 en amont de la commune par l'Administration des Ponts et Chaussées.

## **1860** construction du pont des Vignes

**6 septembre 1863.** En réunion du c.m., il apparaît que six ou sept chênes du canton Lutereichwald sont nécessaires pour réparer le pont.

**22 Septembre 1863.** Les arbres ne suffisent pas, il manque 5 longerons de 7 mètres de long avec un équarrissage de 32 cm, 112 m<sup>2</sup> de madriers de 9 cm d'épais plus les gardes fous de chaque coté sur toute la longueur du pont attendu que le passage de la rivière est interrompu et il devient impossible de communiquer avec une grande partie de la banlieue et notamment des vendanges qui se feront prochainement

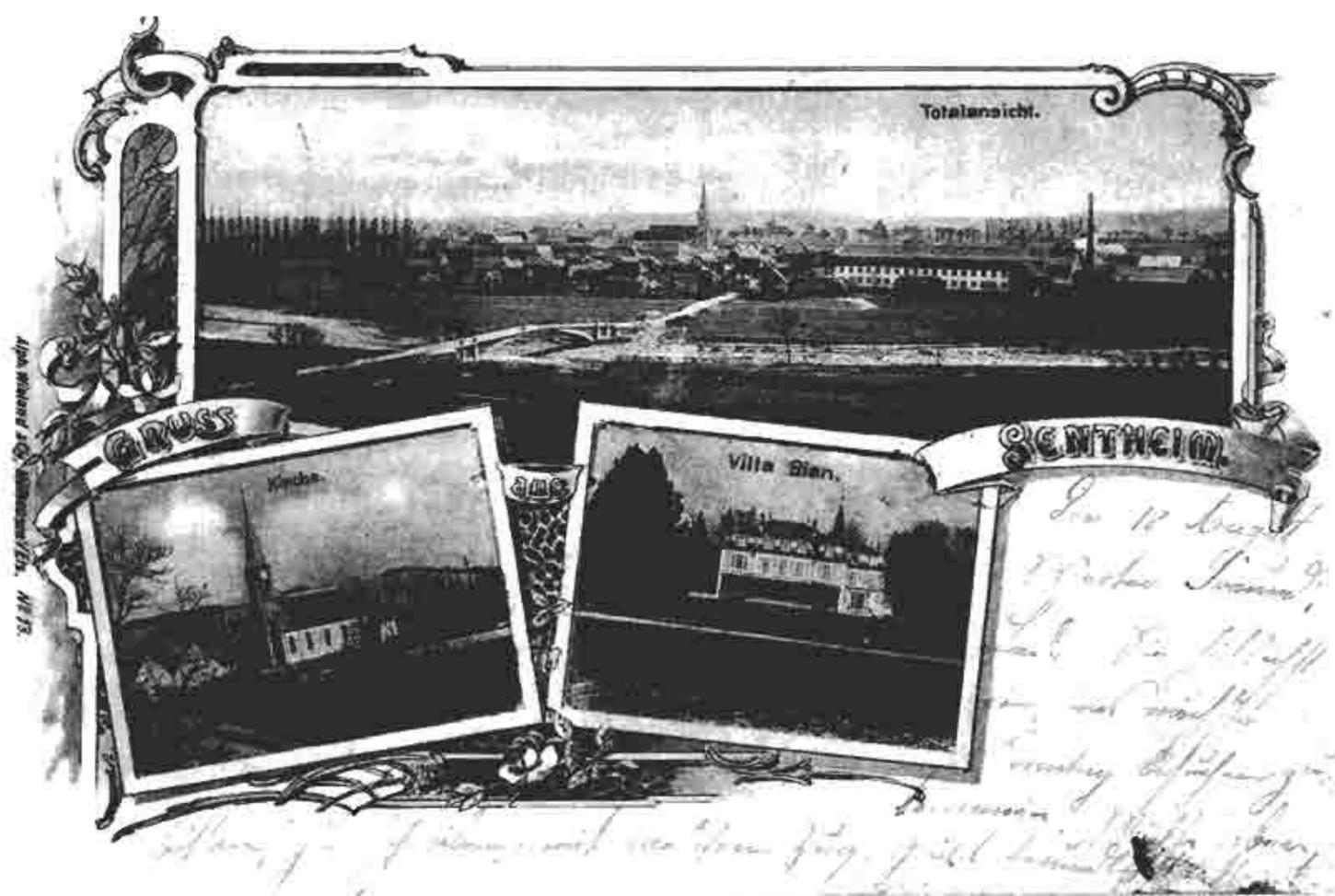
**6 décembre 1895.** L'inondation du jour de la Saint Nicolas étend ses ravages jusqu'à la rue de l'Eglise et la rue Centrale (rue du Milieu) emportant avec elle 1,5 hectare de prés ainsi que le pont en bois.

## **Les ponts en béton**

Les technologies de construction évoluent permettant ainsi, même dans les petits villages, l'édification de ponts en béton.

**1896.** Les frais pour la reconstruction de ce pont effectuée en 1896 se sont élevés à la somme de 21.500 marks dont 15.000 marks de subvention de l'Etat. L'entreprise Weiss Freytag de Neustadt fut chargée de la reconstruction.

# Histoires d'eau et de ponts



Carte postale de 1898 avec le premier pont en béton

Ce pont a résisté à l'inondation de 1902.

## 23 et 24 décembre 1919

Une nouvelle inondation et la Doller engloutit dans ses flots furieux le pont en béton.

L'année suivante le 11 janvier 1920 notre village a connu la plus grande inondation au cours de laquelle la Doller a creusé un nouveau lit.

## Une reconstruction laborieuse

Monsieur Mérian maire de Sentheim demande au service du génie rural d'étudier la reconstruction de l'ouvrage. Monsieur Walch proposa pour l'immédiat le passage à gué pour les voitures et une passerelle pour les piétons.

En attendant la construction d'un nouveau pont, un pont de fortune permettait de traverser la Doller.

Mais dans un avenir plus ou moins lointain il fallait envisager, de toute façon, la reconstruction du pont.

La commune demanda pour ce faire l'application de la réglementation des dommages de guerre le pont ayant été mis à mal par les engins tractés des militaires en campagne pendant la guerre de 1914-1918 ainsi que par certains travaux effectués par les soldats à proximité immédiate du pont.

Cependant le service des dommages de guerre ne l'entendait pas de cette oreille. Seuls étaient susceptibles d'être dédommagés les dégâts causés directement par les faits de guerre (tirs d'artillerie, bombardement, mitraille).

**Le 19 mars 1924** le conseil municipal prit connaissance de cette décision.

Par la suite la reconstruction du pont fut l'objet de débats à toutes les réunions budgétaires.

# Histoires d'eau et de ponts

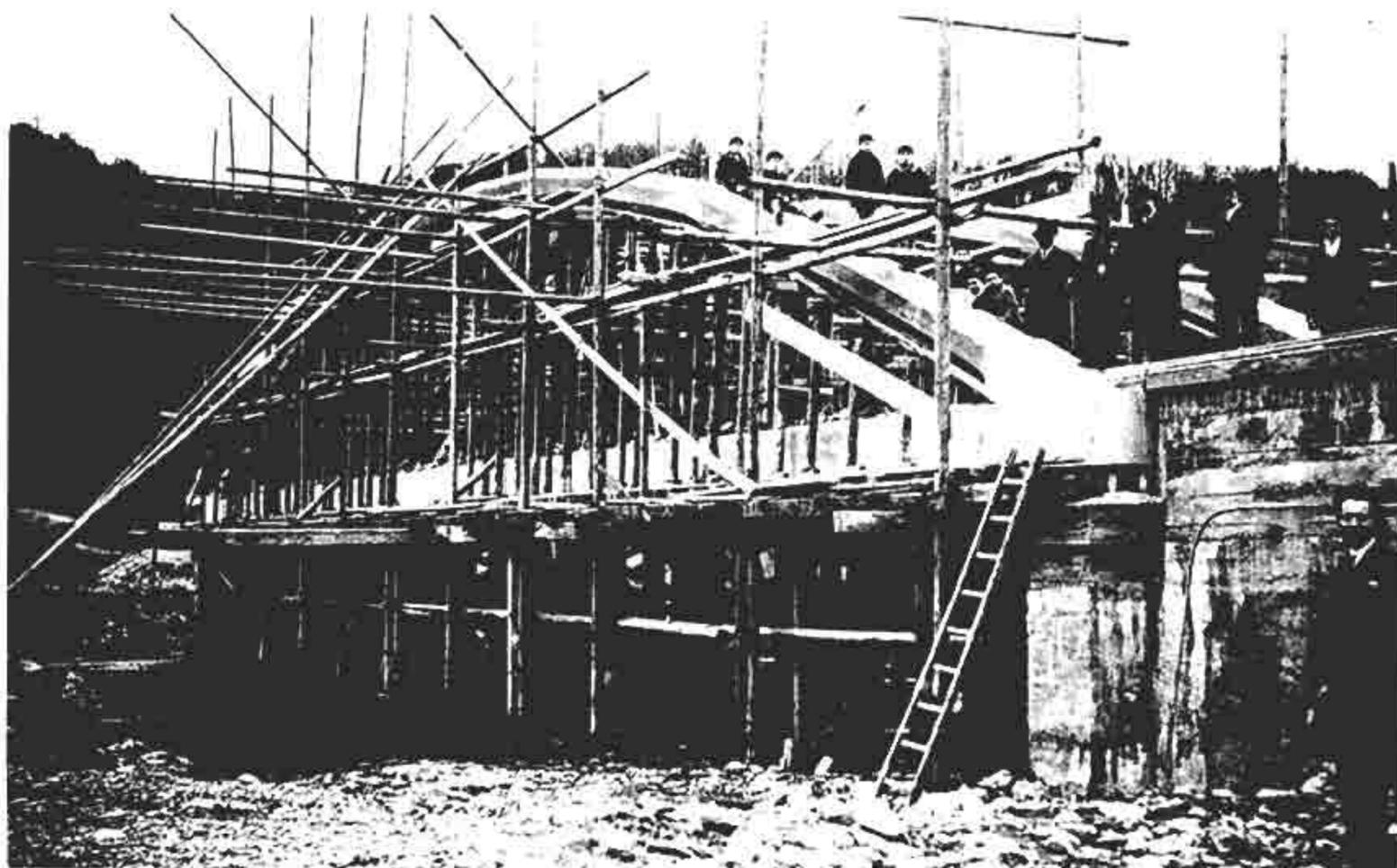
**Le 22 août 1929** un crédit de 4 500 francs fut voté pour l'élaboration du projet.

**Le 12 février 1930** le plan et le devis du nouveau pont furent présentés au conseil.

**Le 8 mars 1930** les conseillers et les personnes les plus imposées de la commune votèrent ensemble 40 centimes additionnels extraordinaires.

**Le 10 avril 1930** le conseil approuva le devis, un prêt de 100 000 francs fut contracté, le département versa 30 000 francs.

Le pont fut reconstruit en béton armé.



*Le pont en construction (archives communales)*

**En 1933** les essais sont effectués après la construction du pont

**Lorsque les hommes remplacent les forces destructrices de la nature**

Le pont sort pratiquement intact de la bataille de Sentheim du 19 juin 1940.

Puis vinrent les combats de la libération en novembre 1944.

L'arrière-garde de la Wehrmacht pour ralentir l'avancée des troupes alliées et protéger leur retraite fait sauter le pont le 28 novembre 1944. Le pont s'étant incliné d'un côté, son passage devint extrêmement difficile et dangereux pour les voitures chargées.

Le comité de libération qui géra les affaires de la commune jusqu'aux nouvelles élections avait mis sur pied un projet de construction d'un pont provisoire en bois mais il était impossible d'obtenir les 55 m<sup>3</sup> de bois nécessaires.

En mars 1946 un nouveau projet est élaboré qui n'attend que l'approbation du Ministère de la Reconstruction

Prévoyant les lenteurs administratives une nouvelle délibération est prise par le conseil municipal, un passage à gué à 100 mètres en amont du pont sera construit.

Les prisonniers de guerre seront appelés à ce travail sous la conduite de l'artisan local Monsieur Klingler Martin charpentier et de Monsieur Antoine Dietrich appareteur.

# Histoires d'eau et de ponts

Fin juillet la passerelle sera ouverte à la circulation.

Plus tard les Ponts et Chaussées établirent à leur tour un pont provisoire plus solide assis sur des piles en béton et un tablier de poutrelles métalliques.

Les piles ont été renversées dans le lit de la Doller lors de l'établissement du pont actuel et gisent encore aujourd'hui en amont de ce dernier.

## Edification du pont actuel

La Direction Départementale de l'Équipement fait connaître à la commune que le début des travaux peut être envisagé pour la fin de l'année 1976. Le pont sera financé sur les fonds de l'État, les travaux ont été adjugés à l'entreprise Golly d'Oderen.

En août 1977 les travaux du nouveau pont sont mis en chantier. L'inauguration du pont aura lieu le dimanche 1<sup>er</sup> octobre 1978 à 11 heures.

Participeront à l'inauguration du pont :

Monsieur Bernard Leurquin, Sous-Préfet de Thann,  
Monsieur Pierre Weisenhorn, Député,  
Monsieur Louis Uhlrich, Conseiller Général,  
Monsieur Antoine Weiss, Maire de Masevaux,  
Monsieur André Schuffenecker, Maire de Sentheim,  
Monsieur le curé Joseph Jacob qui a préalablement béni le pont.

Guy JORDY



*Après la bénédiction par Monsieur le curé Joseph Jacob, le traditionnel couper de ruban marquant l'ouverture officielle du pont*

## *Bibliographie*

*Dernières nouvelles 30.09.1978*

*Archives municipales*

*Délibérations du conseil municipal*



*1<sup>er</sup> octobre 1978 : La population de Sentheim est invitée à tester la solidité de l'ouvrage*

# APA Fami Emploi 68

Ensemble, tissons le fil de la vie

le fil de la vie  
**apa**  
Ensemble, tissons

**fami**  
**EMPLOI 68**  
Le meilleur de l'aide à domicile

**Une offre élargie de services de soutien à domicile pour tous les âges de la vie...**

Afin de faciliter l'accès de tous à des services à domicile de qualité, quel que soit l'âge et

quel que soit le lieu de résidence dans le département des personnes, l'APA (Association Haut-Rhinoise d'Aide aux Personnes Agées) et FAMI EMPLOI 68 ont décidé de regrouper leurs moyens afin d'accroître leur présence sur le secteur Cernay - Saint-Amarin - Thann - Masevaux.

Désormais, les deux associations cohabitent au : **1, rue des Remparts à Thann**. Ces nouveaux locaux permettront à l'APA et FAMI EMPLOI 68 de travailler en synergie pour une plus grande efficacité.

Les compétences spécifiques de FAMI EMPLOI 68 recouvrent le mode d'intervention en mandataire (le particulier est l'employeur et délègue la gestion administrative à l'association) et les interventions auprès des moins de 60 ans (garde d'enfants, ménage, repassage, aide à la personne...); celles-ci viennent utilement compléter la gamme de services proposés par le soutien à domicile de l'APA.

Rappelons que celle-ci propose les services suivants : aide à la personne, entretien du lieu de vie, accompagnement à l'extérieur, garde de jour ou encore livraison de repas.

Enfin, aujourd'hui, sur le secteur de Cernay - Saint-Amarin - Thann - Masevaux, toute personne, quel que soit son âge, peut trouver une réponse adaptée à sa demande en s'adressant au bureau local du soutien à domicile.

Par ailleurs, pour l'accompagnement social et l'élaboration d'un plan d'aide, vous pouvez vous adresser au pôle gériatrique de Masevaux. En outre, dans le canton de Masevaux, l'APA propose également de nombreuses activités d'animation : informatique, gymnastique douce, peinture, anglais, jeux de société, concours de belote, excursions,...

## Coordonnées :

**Soutien à domicile : Tél. 03 89 35 74 84**

Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h.

**Service social : Tél. 03 89 82 62 63**

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h

**Animations : Tél. 03 89 32 78 81**



**Deux ans pour**

**allô seniors**  
03 89 32 78 88  
UN SEUL NUMÉRO POUR TOUTES VOS QUESTIONS

Démarches administratives, soutien à domicile, santé, logement, bénévolat, prestations sociales, retour d'hospitalisation, loisirs, ... Dominique Nass, conseillère gériatrique écoute, informe et oriente.

Ce numéro permet de trouver l'interlocuteur ou la structure qui répondra à son besoin. La ligne départementale «Allô Seniors» facilite ainsi la vie aux retraités, personnes âgées et à leurs proches. Alors pourquoi pas à vous ?

## Coordonnées :

**Tél. 03 89 32 78 88 – alloseniors@apa.asso.fr**

# Naissances



21 janvier 2004

**Justin André François RISACHER**  
de Bertrand Risacher et Caroline Ortlieb  
7 A, Rue de Mortzwiller

6 mars 2004

**Victor LHUILLIER-MONIN**  
de Gilles Lhuillier-Monin et Ghislaine Jordy  
4, Rue de la Doller

3 juin 2004

**Cassandra HANTZ**  
de Romuald Hantz et Dragana Milovanovic  
57, Grand'Rue

4 juin 2004

**Mallaury LAURENÇOT**  
de Jérôme Laurençot et Marie-Hélène Kerskens  
7, Rue Louis Bian

14 juin 2004

**Zoé Anne Mathilde SUTTER**  
de David Sutter et Stéphanie PY  
5, Rue des Prés

22 juin 2004

**Mathéo Joseph Othon LAU**  
de Pascal Lau et Sylvie Ott  
Rue du Rossberg

3 juillet 2004

**Joris Guy GIRARDCLOS**  
de Stéphane Girardclos et Corine Glémein  
4, Rue de l'Etang

7 août 2004

**Olivier Francisco Eric MARTINEZ**  
de Juan Martinez et Sylvie Lauber  
17, Grand'Rue

12 août 2004

**Amaury René Lucien ROLLINGER**  
de Damien Rollinger et Sandrine Frantz  
4, Rue du Chêne

26 septembre 2004

**Noé Jean HUSSER**  
de Christian Husser et Emmanuelle Schmitt  
17, Rue des Artisans

11 octobre 2004

**Lisa GSCHWEND**  
de Christophe Gschwend et Armelle Toussaint  
1, Rue du Rossberg

## Mariages



29 mai 2004

**Cécile DEMEY**

**et Emmanuel ILTIS**

installés à SENTHEIM - 5, Rue du Chêne.

5 juin 2004

**Katia SESTER**

**et Sylvain RONOT**

installés à PARIS - 28 ter, Rue Guersant.

3 juillet 2004

**Virginie DOS SANTOS**

**et Regis GLAENTZLIN**

installés à SENTHEIM - 2, Rue de la Poste.

13 août 2004

**Astride MULLER**

**et Dominique BATTMANN**

installés à SENTHEIM - 1, Rue des Sillons.

28 août 2004

**Tatiana DANGEL**

**et Mathieu DUTHILLEUL**

installés à SENTHEIM - 5, Rue du Tissage.

## Nos peines



11 janvier 2004

**Michel HENRIOT**

(23 juin 1916)

1, Grand'Rue

13 janvier 2004

**Jean-Claude ALTENBACH**

(24 avril 1948)

16, Rue des Artisans

6 mars 2004

**Gunther MAUERSBERGER**

(24 mai 1927)

11, Rue Neuve

25 avril 2004

**Jean-Louis SIMON**

(20 février 1948)

23, Rue Louis Bian

28 avril 2004

**Yvette HERQUEL**

Veuve SCHWEITZER (29 février 1932)

Maison de Convalescence

10 mai 2004

**François Xavier WOLFF**

(14 avril 1921)

3, Rue du Vieux Chemin

# Nos peines



- 6 juin 2004**      **Gilbert UBERALL**  
(8 mai 1942)  
10, Rue des Primevères
- 18 juin 2004**      **Elisabeth MAUCH**  
(11 janvier 1947)  
Maison de Convalescence
- 18 juin 2004**      **Marie Rosalie Germaine FOLTZ**  
Epouse MATTAUER (21 mars 1923)  
51, Grand'Rue
- 24 août 2004**      **Elisabeth DREXLER**  
Epouse KARCHER (12 décembre 1923)  
Maison de Convalescence
- 30 août 2004**      **Monique MIESCH**  
Epouse FUSSINGER (8 avril 1931)  
Maison de Convalescence
- 16 septembre 2004**      **Armand FULLERINGER**  
(3 décembre 1930)  
Maison de Convalescence
- 30 septembre 2004**      **Jeanne ARNITZ**  
Veuve SCHNOEBELEN (3 mars 1921)  
14, Rue des Charbonniers
- 19 octobre 2004**      **Giovanna BERTI**  
Veuve TOMEZZOLI (14 septembre 1925)  
Maison de Convalescence
- 2 novembre 2004**      **Jean Robert MONETTI**  
(17 septembre 1939)  
2, Rue de la Gare
- 6 novembre 2004**      **Marguerite LIMACHER**  
Veuve DANTUNG (5 juin 1921)  
10, Rue de la Poste
- 5 novembre 2004**      **Berthe GREYENBIHL**  
Veuve WENDLING (9 février 1918)  
1, Grand'Rue
- 12 novembre 2004**      **Marguerite DURRINGER**  
Veuve MUNCK (13 août 1923)  
Maison de Convalescence

# Infos pratiques

POUR TOUTE DEMANDE DE	S'ADRESSER A	PIÈCES A FOURNIR
<b>Extrait d'acte de naissance</b>	Mairie du lieu de naissance	• Enveloppe timbrée indication date de naissance
<b>Extrait de mariage</b>	Mairie du lieu de mariage	• Enveloppe timbrée indication date mariage
<b>Extrait de décès</b>	Mairie du lieu de décès ou Mairie du lieu de domicile	• Enveloppe timbrée indication date décès
<b>Autorisation de sortie du territoire français pour mineurs de nationalité française</b>	Mairie ou Commissariat de Police	• Carte d'identité du mineur
<b>Passeport Adulte</b> Valable 10 ans	Mairie	• Passeport périmé (si renouvellement) • 2 photos identité récentes et identiques • Timbre fiscal à 60 € • Justificatif de domicile • Pièce d'identité sécurisée et • Livret de famille ou • Acte de Naissance ou • Livret de Famille <b>des parents.</b>
<b>Passeport Mineur</b> Valable 5 ans	Mairie	• 2 photos identité récentes et identiques • Timbre fiscal à 30 € • Justificatif de domicile • Pièce d'identité sécurisée et • Livret de famille ou • Acte de Naissance.
<b>Carte d'identité</b>	Mairie	• 2 photos identité récentes et identiques • Justificatif de domicile • Acte de Naissance ou Livret de Famille des parents. • Carte périmée (si renouvellement) <b>En cas de vol :</b> déclaration à se procurer à la Gendarmerie. <b>En cas de perte :</b> déclaration à faire en Mairie.
<b>N.B. :</b> Concernant la carte d'identité, la prise d'em- preinte de l'index gauche étant obligatoire, la présence du demandeur est exigée. Enfant à partir de 13 ans.	<b>N.B. Suite :</b> Concernant le passeport et la carte d'identité, une facture domiciliaire est exigée (E.D.F./Télécom, etc.).	

**IMPORTANT :** Les demandes par téléphone des documents cités dans le cadre ci-dessus ne peuvent être prises en compte **qu'à titre tout à fait exceptionnel** et pour des raisons d'impossibilité de se déplacer.

**HEURES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT**

LUNDI

*9 h à 11 h et 17 h à 19 h*

MARDI, MERCREDI ET VENDREDI

*9 h à 11 h*

JEUDI

*9 h à 11 h et 15 h à 17 h*

ET SUR RENDEZ-VOUS

**PERMANENCES**

Monsieur Guy JORDY - Maire

*Jeudi de 18 h 30 à 19 h*

**FORÊT / TRAVAUX / CADASTRE**

Monsieur Marcel MATTAUER - Adjoint

*Les matins de 8 h à 10 h*

**SERVICES TECHNIQUES ET EAUX / RELATIONS ÉCOLES**

Monsieur Roland MESSERLIN - Adjoint

*Les matins de 8 h à 9 h*

**COMMUNICATION / ANIMATION**

Madame Martine BISSLER - Adjoint

*Jeudi de 8 h 30 à 10 h*

**ENVIRONNEMENT / SOCIAL / CIMETIÈRE**

Monsieur Joseph GENSBITTEL - Adjoint

*Mardi de 18 h à 19 h*

ET SUR RENDEZ-VOUS AU SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE

au **03 89 82 52 03**

# Au fil des photos



7 février 2004 - Inauguration Espace A. Schuffenecker



9 mai 2004 - Grand Prix de Sentheim  
De droite à gauche : Rhys Pollock (3<sup>e</sup>) Eric Steinbrucker (1<sup>er</sup>)  
Julien Absalon (2<sup>e</sup>) Médaille d'Or aux Jeux Olympiques  
d'Athènes !



1<sup>er</sup> mai 2004 - Sortie pédestre



16 mai 2004 - Départ de la course pédestre "l'Elan des Daims"



*La Municipalité  
vous présente ses Meilleurs Voeux  
pour l'Année 2005.*

Dépôt légal : 4<sup>e</sup> trimestre 2004  
Directeur de publication : Mairie de Sentheim  
Tirage 600 exemplaires  
Imprimerie SAILLEY S.A. - 88160 LE THILLOT